

**MAIRIE de  
ST DIDIER SOUS AUBENAS**

300, route de Montélimar  
07200 ST DIDIER SOUS AUBENAS

Tél. : 04.75.35.16.84

Fax : 04.75.35.42.80

E.mail : [mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr](mailto:mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr)

St Didier, le 25 novembre 2020

**Le Maire**

à

**tous les COMMERCES et ENTREPRISES  
de St Didier-sous-Aubenas**

**Objet : Soutien à l'économie locale**

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire Covid19 impacte terriblement la vie sociale et économique de la deuxième plus petite commune de l'Ardèche en superficie qu'est St Didier-sous-Aubenas.

A cause de cette pandémie, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a dû annuler le traditionnel repas de fin d'année des personnes âgées de 68 ans et plus ainsi que les activités offertes habituellement à nos adolescents.

Le C.C.A.S. et le Conseil Municipal ont donc décidé de leur offrir respectivement un **BON d'ACHAT** de 20 € et 10 € à utiliser exclusivement dans les commerces et entreprises de la commune et ce, d'ici le 31.12.2020.

Il appartiendra aux commerçants et entreprises qui le souhaitent, d'accepter ou non ces bons d'achat (250 environ). Ils seront délivrés ces jours-ci, aux intéressés qui se seront inscrits au préalable en mairie (modèle ci-joint au verso) qui seront nominatifs, signés du Maire et dotés du cachet original de la mairie.

Il conviendra ensuite de **regrouper ces bons d'achat** sur une **seule facture** (joindre un RIB) à adresser au **C.C.A.S.** de la mairie en la déposant dématérialisée sur la plateforme du Trésor Public (**Chorus Pro**).

A ce modeste élan de solidarité, à la dimension de la commune, envers les entreprises, s'ajoute la publicité insérée gracieusement cette année dans le bulletin municipal 2021 et l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public (terrasses des restaurants).

Vous souhaitant tous de bien terminer cette année 2020, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en ma sincère considération.

**Le Maire  
Richard MASSEBEUF**

